



Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet à Septembre 2019

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Copiexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	45,00 \$	Impression d'une affiche pour lutrin pour la conférence de presse le 21 juin 2019 annonçant l'avancement des travaux de construction du projet Les Habitations Le Repère, à Laval.	19 juin 2019
Copiexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	45,00 \$	Impression d'une affiche pour lutrin concernant la pelletée de terre le 27 juin 2019 du projet la Résidence Plaisance des Îles, à Cap-aux-Meules.	25 juin 2019
Copiexpress enr. (2418-4863 Québec inc.)	45,00 \$	Impression d'une affiche pour lutrin concernant l'inauguration le 17 juillet 2019 de la Maison Martin-Matte, à Trois-Rivières.	4 juillet 2019
Facebook inc.	9,96 \$	Publicité sur les médias sociaux pour annoncer le prix Habitat novateur pour aînés 2019 et l'ouverture des candidatures.	5 juillet 2019



Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet à Septembre 2019

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Facebook inc.	23,75 \$	3 publicités sur les médias sociaux. Dans la première publicité, le maire de Saint-Donat présente le projet de logements abordables, Les Résidences du parc naturel habité, qui permettra à des aînés en légère perte d'autonomie d'avoir une meilleure qualité de vie en habitant des logements sécuritaires et adaptés à leurs besoins, sans qu'ils soient déracinés de leur région. Dans la deuxième publicité, la SHQ invite les propriétaires ou employés d'une habitation pour aînés qui se démarquent par des pratiques innovantes, tant sur le plan architectural que social, de soumettre leur candidature au prix Habitat novateur pour aînés 2019. La troisième publicité montre les Habitations Vivre Chez Soi, l'habitation lauréate du prix Habitat novateur pour aînés 2017, et rappelle de soumettre sa candidature pour l'édition 2019.	5 juillet 2019
Estampe Ray inc.	75,00 \$	Impression d'une plaque commémorative pour le projet Appts de la 10 ^e – Fondation Renaissance.	11 juillet 2019



Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet à Septembre 2019

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Publicité J.L.	1 831,25 \$	Achat de 25 manteaux coupe-vent et de 50 casquettes avec l'impression du logo de la Société d'habitation du Québec qui seront utilisés pour permettre l'identification des membres du personnel notamment lors d'événements publics ou de déploiement d'urgence.	25 juillet 2019
Imprimerie sociale (1994) inc.	3 739,00 \$	Impression de 287 800 encarts publicitaires sur le programme Allocation-logement (245 000 en français et 42 800 en anglais).	1 ^{er} août 2019
Facebook inc.	20,28 \$	Publicité sur les médias sociaux concernant l'habitation lauréate du prix Habitat novateur pour aînés 2017 et annonce de l'ouverture des candidatures pour l'édition 2019.	5 août 2019
Snabb Studio Web inc.	2 793,42 \$	Impression de 10 images sur pellicules claires pour fenêtres des diverses clientèles de la Société d'habitation du Québec en lien avec le Plan stratégique 2017-2021 et la Stratégie de communication incluant l'installation.	28 août 2019



Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet à Septembre 2019

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Estampe Ray inc.	150,00 \$	Impression de deux plaques commémoratives pour les projets Le Cœur du Village et Habitation le Barachois.	13 septembre 2019
Imprimerie Nicober inc.	550,00 \$	Impression de 5 000 dépliant sur le Programme favorisant l'accèsion à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik.	17 septembre 2019

Information complémentaire

- Les frais déclarés sont ceux comptabilisés dans le trimestre.